

## Charte du Photographe

1. Chaque photographe voulant recevoir une accréditation doit la demander auprès des organisateurs en amont du festival ;
2. Chaque photographe voulant recevoir une accréditation doit s'engager à respecter la présente charte ;

### **Lors du festival :**

3. Je demande auprès des organisateurs/responsables quelles sont les dispositions prévues afin de faciliter un travail dans de bonnes conditions ;
4. Je m'engage à demander aux gens (public, exposants, troupes et bénévoles) leur permission avant de les prendre en photo et à respecter leur décision ;
5. Je fais preuve de courtoisie et de discrétion lors des différents spectacles et animations afin de ne déranger ni les troupes, ni le public ;
6. Je m'engage à respecter les zones à accès restreint sauf autorisation particulière délivrée par les organisateurs ;
7. Je respecte le travail de mes confrères et veille à ce que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions possibles ;
8. J'annonce clairement où les photos seront disponibles (site internet, page Facebook...) ;

### **Après le festival :**

9. Je mets en libre accès les photos prises lors du festival;
10. Une fois publiées, mes photos doivent être légendées si on me le demande;
11. Si une photo diffuse l'image d'un artiste, d'une troupe ou d'un exposant, la légende doit citer son/leur nom s'il-s le demande-nt.
12. Droit d'auteur : toute photo est et demeure la propriété de son auteur. Cependant, le Festival Yggdrasil se réserve le droit d'utiliser celles prises en son sein à des fins de communication. Toute photo publiée sera automatiquement accompagnée du nom de l'auteur.